

SYNTHÈSE DU RAPPORT DU HCVA SUR LA RÉSERVE CIVIQUE

Adopté le 18 janvier 2024

Créée en 2017 par la loi "Egalité et Citoyenneté", la Réserve Civique visait à encourager l'engagement citoyen pour contribuer à développer la fraternité, la cohésion sociale et la mixité sociale.

Dans une période où le monde associatif s'inquiète de sa capacité à s'adapter aux mutations de l'engagement bénévole, et où la société entière est consciente de ses fractures, le Haut Conseil à la vie associative a choisi d'examiner le développement et la mise en œuvre de la Réserve Civique.

Tout au long de l'année 2023, un groupe de travail au sein de la commission engagement a mené des travaux sur la Réserve Civique. L'approche du HCVA repose d'une part sur une importante revue de littérature et d'autre part sur de nombreux entretiens auprès d'associations et de personnalités qualifiées.

La première partie du rapport remonte aux origines de la Réserve Civique. On rappelle les circonstances dramatiques des attentats de 2015 qui ont suscité les premières réflexions sur la création d'un dispositif luttant contre la fragmentation sociale en facilitant l'engagement citoyen.

Créée par la loi "Egalité et Citoyenneté" de janvier 2017, la Réserve Civique voit ses premières étapes de mise en œuvre ralenties par un manque de moyen, une alternance politique et un accueil peu enthousiaste des associations, qui ne sont pas associées à son développement (contrairement à l'approche de co-construction privilégiée dans d'autres pays).

La crise sanitaire de 2020 marque un grand tournant : le dispositif est relancé sous le nom de JeVeuxAider.gouv.fr et montre toute sa pertinence pour le soutien de la mobilisation citoyenne bénévole en temps de crise.

La deuxième partie examine la mise en œuvre actuelle de la Réserve Civique et les limites de celle-ci. Post crise sanitaire, la plateforme numérique JeVeuxAider.gouv.fr continue son développement via le fonctionnement agile permis par son statut de start up d'Etat : elle est désormais incontournable dans le paysage du bénévolat en France. Cependant, comme dans sa phase de préfiguration et de premier développement, le dispositif ne laisse pas de place au monde associatif dans sa gouvernance ou son pilotage, et nombreuses sont les associations regrettant le manque de pédagogie et d'accompagnement de la plateforme.

Parallèlement à la mutation de la Réserve Civique générale en dispositif numérique, le nombre de réserves thématiques a plus que doublé, et il en résulte un paysage très peu lisible, non coordonné et non évalué dans son efficacité.

Le rapport revient enfin sur le décalage flagrant entre les ambitions de la Réserve Civique telles que décrites en 2017 et les applications actuelles, malgré la persistance d'un contexte de fragmentation sociale mais aussi d'engagement des citoyens, qui n'ont pas rendu caduc le diagnostic initial.

La troisième partie présente les recommandations du Haut Conseil à la vie associative. Il s'agit d'abord de recommandations visant à renforcer la gouvernance, le pilotage et la mise en œuvre de JeVeuxAider.gouv.fr. La deuxième série de recommandations vise la Réserve Civique dans son ensemble.